



Formation dispensée à  
Poitiers



Signataire de la Charte  
Formation et Handicap

Référent handicap : [secretariat@ecole-matile.com](mailto:secretariat@ecole-matile.com)



Important taux de réussite  
aux examens\*



Forte insertion  
professionnelle ou poursuite  
d'étude\*

### Métiers de la Coiffure

#### OBJECTIFS DE FORMATION

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la Coiffure est un professionnel qualifié dans :

- Les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- L'accueil de la clientèle ;
- Le conseil et la vente de service et de produits.

Il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

- Tout public
- Admission pour une formation en 1 an sur dossier et après étude du projet professionnel

#### ÉVALUATION

- Contrôle continu des connaissances et examen blanc, jury composé de professionnels et professeurs
- Formation sanctionnée par un examen final de l'Éducation Nationale.

#### RÉCAPITULATIF DES TÂCHES

- Réaliser des prestations de coiffure
- Élaborer un diagnostic
- Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
- Réaliser des techniques de base de coiffure
- Coupe (femme, homme)
- Couleur (coloration\* et effet de couleur\*)
- Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable\* par enroulage, coiffage)

\*Exécuter sans concevoir

- Etablir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise
- Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous
- Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
- Contribuer à l'activité de l'entreprise

#### CONNAISSANCES DU MILIEU PROFESSIONNEL

L'apprenti est en situation professionnelle dans l'entreprise ce qui lui permet d'accéder plus facilement à l'emploi grâce à l'expérience acquise.

#### ORGANISATION

Session de 25 élèves maximum par classe.

Durée complète de la formation : 1 à 2 an(s). 400 Heures par an.

**Rythme en entreprise**

Deux jours en CFA par semaine.

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier de candidature disponible sur le site internet ou par courrier sur demande.

Dossier à adresser accompagné des pièces demandées.

Réception du dossier complet > Traitement de la candidature sous 15 jours > Entretien de motivation >

Décision d'admissibilité

Inscription jusqu'au 15 juin, ensuite, examen des dossiers en fonction des places disponibles

# PROGRAMME DE FORMATION

## Enseignement théorique et professionnel

### Réaliser des prestations de coiffure

Élaborer un diagnostic - Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire - Réaliser des techniques de base de coiffure : - Coupe (femme, homme) - Couleur (coloration\* et effet de couleur\*) - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable\* par enroulage, coiffage)

### Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous - Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires - Contribuer à l'activité de l'entreprise  
Français et histoire-géographie - enseignement moral et civique  
Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

### Mathématiques - Physique- chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter, utiliser une simulation - Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

### Éducation physique et sportive

- Développer sa motricité - S'organiser pour apprendre et s'entraîner - Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter - Construire durablement sa santé - Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

### Langues vivantes étrangères

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à : - Comprendre la langue orale - Comprendre un document écrit - S'exprimer à l'écrit - S'exprimer à l'oral en continu - Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

### Prévention-sécurité-environnement

Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation - Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention - Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix - Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté - Agir face à une situation d'urgence

### Arts appliqués et cultures artistiques (bloc facultatif)

Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design - Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé - Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est conclu entre l'apprenti et un employeur

- La durée du contrat varie de 12 à 24 mois selon le profil de l'apprenti.
- L'apprenti doit avoir entre 16 et 29 ans, possibilités de dérogations
- Prise en charge du coût de la formation
- Rémunération pour l'apprenti durant la formation
- Le CFA participe activement au placement des candidats en entreprise grâce à un réseau d'entreprises, partenaires.

## FINANCEMENT

- Organismes financeurs de la formation professionnelle
- Prise en charge du 1er équipement pédagogique

## ENGAGEMENT QUALITÉ

Le 4 juillet 2020, l'École MATILE a obtenu la certification Qualiopi au titre des catégories : Actions de formation et Centre de Formation d'Apprentis



Informations pratiques



Diplôme de l'Éducation Nationale



Rémunération suivant l'âge



5 Semaines de congés payés



RNCP 5364

Visitez nos écoles



La Rochelle



Poitiers

LA ROCHELLE

Rue Nicolas de Largillière 17000

La Rochelle

Tél : 05 46 68 91 48

POITIERS

4-6 Rue Boncenne

86000 Poitiers

Tél : 05 49 55 20 10

secretariat@ecole-matile.com

www.ecole-matile.com

CFA et établissement privé hors contrat